

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

CEEAC : les derniers jours du secrétariat général

Y.F.I.
Libreville/Gabon

L'ACTUEL secrétariat général de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) vit ses derniers moments, tel que préconisé par le Traité révisé de cette organisation sous-régionale. Lequel Traité a été adopté par les chefs d'État et de gouvernement, en décembre dernier. Du coup le challenge de sa ratification par les onze États membres vient d'être relevé, non sans difficulté. En atteste la conclusion de la 11e session extraordinaire du Conseil des ministres dont les travaux ont été présidés par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Alain-Claude Bilie-By-Nze par visioconférence au siège de la CEEAC.

Le chef de la diplomatie gabo-

Rappelons que la réforme de la CEEAC a constitué le cheval de bataille du président gabonais, Ali Bongo Ondimba. D'où l'implication totale du ministre des Affaires étrangères.



Alain-Claude Bilie-By-Nze président les travaux de la 11e session extraordinaire du Conseil des ministres de la CEEAC.

naise et ses collègues ont ainsi balisé le terrain aux chefs d'État et de gouvernement qui vont entériner la composition de la nouvelle Commission de la CEEAC (ndlr: organe remplaçant l'actuel secrétariat général), cette fin de mois. (...) Il y a aujourd'hui six États membres qui sont à jour à la fois de leurs contributions, mais aussi de la ratification. Il y a cependant sept États qui ont pu ratifier. Aujourd'hui, nous pouvons considérer que le Traité de la CEEAC est désormais entré en vigueur. Puisqu'il prévoit que trente jours après le dépôt du dernier instrument, le Traité entre vigueur. Désormais rien ne s'oppose à ce que la nouvelle

CEEAC soit mise en place. C'est un travail acharné qui a été mené par les États", a souligné le ministre des Affaires étrangères. La mise en place de la Commission a été souhaitée pour rendre plus dynamique l'organisation sous-régionale. S'agissant des six postes à pourvoir dans la nouvelle Commission de la CEEAC, les candidatures présélectionnées seront validées pendant le prochain sommet des chefs d'État et de gouvernement. Rappelons que la réforme de la CEEAC a constitué le cheval de bataille du président gabonais, Ali Bongo Ondimba. D'où l'implication totale du ministre des Affaires étrangères.

Jessye Ella Ekogha : "Le chef de l'État n'est pas en vacances en Europe"



Le porte-parole de la présidence de la République, Jessye Ella Ekogha, lors de la conférence de presse.

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

L'AGENDA diplomatique du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, s'annonce particulièrement chargé dans les jours à venir. Et pour cause, au cours de la conférence de presse qu'il a animée, hier, le porte-parole de la présidence de la République, Jessye Ella Ekogha, a indiqué que le numéro 1 gabonais prendra part, le 28 de ce mois, au sommet de l'Union africaine. Et deux jours plus tard, à celui de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Cette intense activité diplomatique à venir, ajoutée à la participation du chef de l'État à plusieurs rencontres de haut niveau, en visioconférence, ces jours derniers, prouve à suffisance que le président Ali Bongo

Ondimba s'attelle à affirmer et à consolider davantage la présence de notre pays sur la scène continentale et internationale. Et que contrairement à ce qu'avancent certains, "il n'est pas en vacances en Europe!", a clamé Jessye Ella Ekogha.

Dans tous les cas, la sortie d'hier a permis à l'orateur d'aborder la gestion de la crise sanitaire actuelle et de se féliciter de la riposte de notre pays face à cette pandémie. En la qualifiant "de l'une des plus efficaces du continent". À en juger notamment, selon lui, par "un taux de létalité à 0,76 % contre 2,66 % sur le reste du continent, le nombre de tests réalisés, la tendance baissière du nombre de contaminations, etc.". Autant d'indicateurs qui, a-t-il mentionné, ont amené le président de la République à décider d'un plan de déconfinement progressif. Non sans avoir exhorté les populations à plus de vigilance.

Abordant l'adoption du nouveau Code pénal, il a estimé que "ce texte contient des avancées majeures en matière de répression de la criminalité sexuelle et environnementale, tout en protégeant mieux les mineurs, les femmes et les orphelins". Revenant sur la loi de finances rectificative 2020, il a indiqué qu'elle sous-tend "un budget sincère, équilibré et solidaire". En ce sens que, selon lui, "les dépenses sociales seront assurées, en plus d'un meilleur recouvrement des taxes et impôts et de la poursuite des chantiers prioritaires". Enfin, il a indiqué que le report sine die de la visite du chef de l'État togolais à Libreville résulte d'un changement d'agenda.

Yannick Franz IGOHO

Tribune des partis politiques

Un coup d'épée dans l'eau ?

LE retrait de l'alinéa 5 (dépénalisant l'homosexualité en République gabonaise) de l'article 402 du Code pénal n'a pas fini de faire couler encre et salive. Tant les oppositions farouches à ladite modification pénale sont légion, notamment dans le landerneau politique. Du côté de l'opposition, ce retrait est jugé inopportun mais surtout aux antipodes de nos us et coutumes. En témoigne la campagne actuellement menée par le parti de Guy Nzouba Ndama, "Les Démocrates". La tête de file de cette formation politique, accompagnée des membres de la Coalition démocratique de l'opposition (CDO), a décidé de combattre avec la dernière énergie la réforme querellée via une pétition nationale,

lancée au son de trompette le 7 juillet dernier. Objectif : refuser le retrait de l'alinéa 5 de l'article 402. Une démarche plutôt originale sous nos tropiques, quand on connaît l'atavisme dont les hommes politiques font habituellement montre pour s'autosaisir des causes communes.

Sans vouloir jouer les oiseaux de mauvais augure, l'on peut dire que la lutte menée actuellement par sieur Guy Nzouba Ndama semble, d'ores et déjà, vouée à l'échec. Sous nos cieux, il est de notoriété que le débat voire les actions contradictoires sont un feu de paille. À cela s'ajoute le faible intérêt accordé par les populations aux politiques sectorielles et différents codes. Du coup, l'objectif

recherché par "Les Démocrates" risque de ne pas être atteint, sauf miracle. D'autant plus que pour signer ladite pétition, il faut se rendre physiquement au Bas de Gué Gué, le quartier abritant le siège du parti de l'ancien candidat à la présidentielle de 2016, avant de se rétracter au profit de Jean Ping.

Du coup, cette "lumineuse" idée est sujette à moult railleries, sous cape, des "défenseurs" de la dépénalisation de l'homosexualité. Dans la même foulée, certains y voient une énième distraction des acteurs politiques. À tort ou à raison.